

Durée : 14 heures en 2 x 1jour espacés de 1 à 3 semaines.

Public visé :

Toute entreprise ou tout salarié du secteur de la restauration ou du commerce :

- intéressée par la prévention ;
- dont l'usage du corps est mis à mal par son activité professionnelle ;
- ayant le désir de concilier santé, travail et efficacité.

Prérequis :

Aucun.

La Formatrice : Anne-Alexandra LEBLANC

Formatrice à la formation d'acteurs PRAP certifiée INRS.

Spécialiste référencée au Syndicat des Professionnels du Shiatsu (SPS) et titulaire du titre RNCP de Spécialiste en shiatsu.

Objectifs : Les objectifs fixés dans cette formation sont ceux établis par l'INRS, Institut National de la Recherche sur la Sécurité au Travail, et correspondent à trois domaines de compétences :

Se situer en tant qu'acteur de PRAP dans son entreprise. (DC 1)

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. (DC 2)

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise. (DC 3)

Contenu :

Jour 1

Exposé des motivations et des attentes. Présentation et différenciation du Travail réel et du Travail prescrit.

Caractérisation des différentes charges de travail : physique, émotionnelle et mentale.

Définition de risque et danger. Caractérisation des facteurs de risque et de leur influence sur l'activité physique.

Principes biomécaniques. Physiologie de base et limites physiques. Gestes et postures.

Complexité du travail. Méthodologie de description d'une situation de travail dangereuse. Qualifier et quantifier les charges.

Mesurer les causes. Conditions de travail : besoins et pistes d'amélioration.

Principes généraux de prévention (PGP). Principes de sécurité physique (PSP) et d'économie d'effort (PSEE). Aides techniques.

Distribution des devoirs d'intercession.

Jour 2

Tableau de bord. Document Unique et plan d'action.

Epreuve Certificative.

Sinistralité. Gains à faire de la prévention : enjeux règlementaires, financiers et humains.

Les acteurs de la prévention, mon rôle. Circulation de la communication, organigramme fonctionnel.

Bonnes pratiques de prévention. Remontée de l'information.

Évaluation de la formation par les stagiaires et auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et modalités de réalisation :

Formation exclusivement en présentiel mettant principalement en œuvre des pédagogies d'intelligence collective :

- Pédagogies interactives : tours de table, présentations croisées, brainstorming, travaux écrits en sous-groupes, rédactions collectives et créations collectives de schémas, débriefings collectifs ;
- Pédagogie inversée : faire du lien avec les gestes professionnels ;
- Présentations orales : comptes rendus de travail oral, lectures collectives, exposés via PWP projeté ;
- Outils pédagogiques variés : paper-board, vidéo, recherche internet, supports papier : memento de l'acteur, échelle d'évaluation de l'effort (Échelle de Borg), fiche d'évaluation des dommages corporels (ARED), fiche outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail ;
- Pratique physique et utilisation de matériel in situ.



Moyens techniques, équipements et environnement technique de la formation :

Les formations peuvent avoir lieu dans les locaux de l'entreprise – idéalement - mais en cas de stagiaires venant de différents établissements, elles peuvent se dérouler au Studio La Nef à Montpellier (grande surface de 112 m² équipée d'un plancher, aérée, climatisée et lumineuse, Espace cuisine, vestiaire ou espace d'accueil, wc, cour intérieure ou balcon) ou dans une salle allouée à cet effet si la formation se fait en région ;

Équipement : Sono, chaises, coussins, tables, tapis, paper-board et Rétroprojecteur.

Matériel propre à la formation IBC : 1 caisse avec poignées de 10kg, 1 caisse sans poignées de 10kg, tout objet correspondant à l'activité de l'entreprise et aides techniques éventuellement associées.

Modalités d'évaluation :

Épreuve certificative INRS sur un cas fictif : observation et analyse d'une situation de travail et remplissage de la fiche-outil attenante. Correction collective en auto-correction. Evaluation du formateur via la grille créée par l'INRS.

Évaluation de l'organisme avec le «Questionnaire de satisfaction à la fin du dernier jour de formation» et «Évaluation des acquis en sortie de formation».

Accessibilité : Formation accessible à tous sous certaines conditions, nous contacter pour évoquer les adaptations qui sont possibles.

Délai d'accès : entre 3 semaines et 2 mois.

Contact administratif : La Coop des Arts - Studio la Nef : 15 bis rue Lamartine 34000 Montpellier

Service Formation : magda.formation@studiolanef.com - 06 11 07 80 96

Accueil Général : 07 66 10 18 23

Prix de la formation :

Inscription d'une personne : 325€ la formation prix net de TVA dans un groupe de 6 personnes minimum, personnes maximum.

Formation pour un groupe de 6 à 10 personnes de la même entreprise : 1950 € prix net de TVA hors frais de dossier. Possibilité de déduction pour l'entreprise qui reçoit la formation et accepte d'accueillir des stagiaires d'autres entreprises.